L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No - 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 JUIN 1883. 56me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Rédacteurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 13 JUIN 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, aux les postes.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR.

Par Albert, Paul, au No 17 rue Baronne, gages forfaits.

Par e chétif, à son entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, 68 paquets de toile à draps.

Le nouveau Sud et la Nouvelle-Orléans.

Depuis quelques années—ce n'est pas la première fois qu'on le remarque,—à chaque occasion que le Nord trouve de frayer avec le Sud, de fraterniser avec lui, il en profite pour lui donner le titre de *New South*, nouveau Sud ; il affectionne ce terme, qu'il nous accorde avec complaisance, comme témoignage d'estime.

Nous devons lui en savoir gré, sans doute, mais le titre n'a de valeur réelle pour nous que par le sens que l'on veut bien lui donner. S'il ne signifie comme quand il tombe de certaines lèvres républicaines, que l'abandon des traditions politiques d'avant la guerre, le Nord n'aurait pas fait là une grande découverte ; il y a longtemps, en effet, que le Sud a dit adieu à un passé que, depuis vingt ans, la guerre a, pour jamais, enterré ; il avait assez de sang, assez d'expérience pour savoir que les morts ne reviennent pas ; il n'avait pas besoin qu'on le lui enseignât, la férule à la main, que l'on prétendit étouffer dans son esprit, par la force, des projets qui n'y avaient jamais germé.

Que s'il a existé, quelque, temps un malentendu à ce sujet entre les deux sections du pays, jamais nous ne nous en sommes pris aux populations mêmes du Nord, mais simplement aux intrigants qui abusient de leur bonne foi. Ne leur fallait-il pas les tromper indignement, pour pouvoir nous exploiter si cruellement ?

Mais si le Nord entend ici que, depuis la guerre, le Sud est entré dans une nouvelle vie économique, qui l'a complètement transfigaré ; s'il entend que, de peuple uniquement agriculteur nous ne pouvons même pas ajouter de peuple pasteur, puisque nous allions, alors, jusqu'à négliger les ressources les plus féconds de l'agriculture, l'élevage des animaux, l'entretien de nombreux troupeaux, — nous sommes devenus un peuple de fabricants, bien déterminé à se lancer dans la carrière industrielle, oui, certes, il a raison. Il pourrait ajouter que cette heureuse révolution est le fruit de la guerre, et, par conséquent, en partie, son ouvrage, qu'il en ait eu, oui ou non, conscience, nous ne nous en formalisons pas.

Ce n'est guère que depuis l'Exposition d'Atlanta que le Nord s'est aperçu de cette étonnante métamorphose du Sud. Jusque là, il ne le fréquentait guère ; s'était pour lui un marché assuré, où il se contentait d'envoyer ses voyageurs de commerce pour y placer les produits de ses manufactures. Quant aux populations, il ne daignait pas frayer avec elles ; il y avait entre lui et nous une sorte de mur de la Chine, qu'il n'avait pas l'idée de franchir. Et pourquoi l'eût-il essayé ? N'y avait-il pas tout un abîme de préjugés qui séparait les deux sections ? et ces préjugés, n'avaient-ils pas été savamment entretenus par les exploiteurs dont nous parlions tout à l'heure ?

*L'*Exposition d'Atlanta a été pour lui une véritable révélation. La curiosité, cette fois, l'avait emporté ; il avait voulu voir si le Sud était capable de produire quoi que ce fût, s'il y avait moyen de tirer, de ses ressources agricoles et minières, un meilleur parti qu'il ne l'avait fait, depuis une quinzaine d'années.

Il y a assisté à un spectacle nouveau, surprenant ; il y a aperçu des richesses dont il ne se doutait pas ; il y a vu fonctionner des fabriques dont il soupçonnait à peine l'existence, qui, de loin, lui faisaient l'effet de jeux d'enfants. Il pensait rencontrer un peuple attardé de près d'un siècle, il se trouvait en face de populations actives, industrieuses qui, sans ressources matérielles, sans appuis, sans guides, sans capitaux, avaient accompli de grandes choses et menaçaient, dans un avenir prochain, de faire une rude concurrence à ses propre manufactures.

De là, le cri d'étonnement de la plupart de ses industriels, d'admiration de bon nombre d'entr'eux ; de là, la détermination prise par ces spéculateurs de se rapprocher de lui et de l'aider, s'il en avait besoin, de leurs capitaux. Ce désir se manifestait d'autant plus vivement chez ces spéculateurs, qu'ils trouvaient là des placements avantageux à des fonds qui étaient précisément en quête de marchés nouveaux ; de là, enfin le titre de *New South*, qu'il est depuis répété d'écho en écho, dans toute l'étendue du Nord et de l'Ouest.

Ce cri vient d'être reproduit de nouveau, à New-York, dans une occasion assez solennelle, à propos de l'Exposition du Sud, de Louisville, dont les immenses préparatifs nous promettent, pour le mois d'août, de véritables merveilles.

Dans un banquet donné, dans la ville-empire, en l'honneur des directeurs de la grande fête de l'industrie, on a, encore une fois, affirmé la renaissance du Sud, les développements actuels, les splendeurs futures du *New South*, et les sentiments de fraternité, déjà exprimés si hautement en Géorgie, se sont encore affirmés d'une façon plus nette et plus effective, à New-York.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce qui vient de se passer dans cette ville ; et nous y trouvons un heureux présage de ce qui s'y prépare pour nous, l'an prochain, à l'occasion de notre Exposition centenaire, si nous savons profiter des avantages que nous offre cet événement unique dans notre histoire.

C'est à la Nouvelle-Orléans que doit être pousé le troisième, le dernier, le suprême hosanna du Nord qui renonce au Sud. Atlanta ne représentait guère que l'Est de même grande section, et la différence qui le sépare de Philadelphie, de New-York, est bien peu de chose, quoi que pays vaste comme le nôtre ; les relations, de ce côté, étaient faciles, et les communications presque instantanées.

Quant à Louisville, assise à la frontière des deux sections, elle a, pour ainsi dire, un pied dans le Nord et un pied dans le Sud. Il n'y a donc, dans sa prospérité commerciale, rien qui blesse beaucoup étonner des Newyorkais, des Bostonians, qui, à tort ou à raison, se croient la source de toute espèce de progrès matériel, dans le Nouveau Monde, puisqu'elle est, pour ainsi dire, leur porte, à une distance de quelques heures à peine de leurs usines, de leurs grandes maisons de commerce.

Mais la Nouvelle-Orléans n'est-elle pas la ville la plus éloignée du Sud ? Placée à un plus extrême frontière, n'est-elle pas la dernière étape du voyageur de l'Est s'égarant vers les régions perdues du Golfe du Mexique ? N'est-ce donc pas chez elle que le progrès devrait pénétrer, en dernier lieu, après avoir visité les centres de population intermédiaires ?

Quelle gloire pour nous de provoquer, l'an prochain, ces étonnements, de forcer ces admirations ! Certes, les magnificences de notre fleuve et de notre port, les proportions grandioses de nos levées et de nos jetées, les ressources presqu'inépuisables de notre sol, les produits si précieux de notre agriculture, ont de quoi éblouir l'étranger ; elles n'arrachent pas la moindre exclamation à l'homme du Nord, pour qui l'activité industrielle est le dernier mot de la civilisation.

C'est donc vers la production manufacturière qu'il faut diriger, avant tout, nos efforts. C'est par là que nous devons agir sur le visiteur de l'Est et de l'Ouest. Qu'il trouve en nous des hommes capables de lutter avec lui, sur le terrain où il se croit inattaquable, et nous le verrons passer bien vite, de la surprise à l'estime, au respect.

Inutile de le nier—le fait est trop évident, trop universel—il ne s'agite plus dans le monde, à l'heure qu'il est, que des questions économiques ; on n'y cherche plus à résoudre que des problèmes industriels ; on n'y reconnaît plus que la puissance matérielle ; à tort ou à raison, il en est ainsi, et nous nous exposerions à être foulés aux pieds par l'humanité entière, si nous voulions résister au mouvement fatal qui l'entraîne de ce côté.

Il n'y a plus moyen de se faire considérer, d'occuper une grande position, de conquérir l'estime et les sympathies de la grande majorité, que par le trafic, par la spéculation, par le développement des industries, par le progrès de manufactures, par la *puissance matérielle*. Ce dernier mot résume tout et renferme tout, à l'époque où nous vivons. C'est de cette façon qu'il faut nous affirmer, en 1884. Nous le pouvons si nous le voulons ; ce ne sont pas les ressources qui nous manquent : elles abondent de toutes parts. Nous ne retrouverons jamais une aussi belle occasion de nous order, non seulement devant le Nord, mais devant le globe entier, la haute situation qui nous revient de droit, que nous devrions posséder depuis longtemps déjà. Et le Sud, qui nous doit sa suprême réhabilitation, nous en sera profondément reconnaissant.

WALTERBORO, S. C.—Le Dr J. M. Kleis dit: "Brown's Iron Bitters" ont donné une satisfaction universelle."

Retour de M. Defosses.

La campagne prochaine.

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite de M. Defosses, qui nous est revenu en excellente santé, mais l'heure à laquelle nous prenons congé de lui (une heure du matin) ne nous permet que d'écrire quelques lignes à la hâte.

M. Defosses a déjà ouvert des négociations pour sa campagne prochaine 1883-84. Déjà il y a eu de nombreux échanges de télégrammes entre lui et son agent parisien, et voici où en sont aujourd'hui ces choses.

ENGAGEMENTS CONCLUS : MM. Jourdan, 1ère basse, Puget, trial, Guille, chef d'orchestre, Martin, second chef d'orchestre, Gravier, régisseur-général, Musy, seconds et troisième basse et second régisseur. Mlle Dorsay, 1ère dugazon. Le ballet se forme à Milan, par l'entremise de M. Broowitch.

D'autre part des pourparlers sont entamés à Paris avec—

MM. Jourdain, fort ténor, (Bruxelles)
.. Guille, ... (Marseille)
.. Vitaux, ... (La Haye)
.. Duwart, ténor léger, (Théâtre de l'Opéra Comique)
.. Dupuis, ... (Lyon et Lille)
.. Dufrêche, Baryton,
.. Mauge, 2d ..
Mlle Jacob, chanteuse légère, (Gand)
.. America, Falcon, (Liége)
Mme Prévat, Contralto.

M. Défosses quittera la Nouvelle Orléans dimanche prochain, et se rendra sans retard à Paris pour y compléter sa troupe d'opéra et d'opéra-comique. Nous n'avons pas besoin de lui dire que nous formons des vœux pour que cette troupe soit composée des plus beaux éléments et lui assure aussi succès artistique et succès d'argent. Aujourd'hui, comme toujours, nous lui disons : l'entreprise est rude, mais la fortune seconde souvent les audacieux, il y a longtemps que le poète latin l'a dit.

La viande de boucherie.

Nous appelons l'attention sur un "Communiqué" du *Live Stock Landing and Slaughter-Houses Co.*, que nous publions plus loin.

Notre intention n'est nullement d'entrer dans le débat qui s'ouvre ; les parties intéressées s'y feront sans doute toutes entendre et le public prononcera.

Nous constatons seulement que le "Communiqué" auquel nous renvoyons le lecteur, maintient que l'abattage des parcs de Victoria (Texas), c'est-à-dire une moyenne de 60 à 70 têtes par jour, ne saurait suffire à notre approvisionnement d'environ 5 500 têtes.

La Compagnie des Abattoirs (*Slaughter-House*) pense que même si cet abattage taxien s'augmentait suffisamment, la Nouvelle-Orléans ne devrait point subir un monopole étranger qui, en diminuant à sa volonté l'approvisionnement, pourrait nous imposer une forte hausse sur le prix de nos viandes. Elle allègue que l'abattage doit avoir lieu dans des endroits désignés, soumis à rigide inspection, à des règlements sévères, offrant pleines garanties à la salubrité commune. C'est là une nécessité d'intérêt public qui s'impose ici et partout, dit-il.

La Compagnie des Abattoirs, qui n'aspire pas à une spéculation sur le débit des viandes de boucherie, ne voudrait pas que des convois malsains, enlevés, d'ailleurs, à la contrôle, s'introduisent à priser aux moyens de se parer par pile-même des animaux nécessaires pour l'abattage, au lieu de percevoir le simple droit de 1 D[illegible] sur la valeur des animaux qu'on lui expédie pour être abattus. Mais si pourtant semblable situation était créée, elle n'hésiterait pas à agir dans ce sens, et croirait rendre ainsi un service à la communauté entière.

Elle fait observer qu'elle paie de forts impôts à la ville de Nouvelle-Orléans, à la paroisse St-Bernard ; qu'elle vient à l'Hôpital de Charité un subsides annuel de plus de $7,000 tandis que le *Temps Continental Meat Co.* et ses prédécesseurs ne payent pas un cent. Elle fait valoir de plus que l'abattage devrait lui des moyens d'existence à telle enseignes tout un monde.

La Compagnie des Abattoirs déclare enfin, par cela "Communiqué," qu'elle n'aurait pas voulu prendre l'initiative d'une pétition judiciaire, mais qu'ayant été attaquée par le *Times Continental Meat Co.*, elle a dû se mettre sur la défensive et solliciter une injonction rendant impossible à cette dernière corporation l'exportation de viandes d'animaux en dehors de notre contrôle, et qui pourraient être atteints de maladie avant l'abattage.

Le "Communiqué" le dit et le répète, c'est avant tout dans l'intérêt général que la Compagnie des Abattoirs a ainsi agi, et la preuve c'est qu'elle n'invoque point la protection de la loi quand antérieurement des viandes furent importées sur le marché de la Nouvelle-Orléans par les Réfrigérateurs de Chicago. El'e est d'avis qu'en pareille matière "les choses doivent être laissées à une concurrence."

Nous arrêtons là ce très rapide aperçu du communiqué qui nous est adressé, et dont la lecture attentive fera connaître le fond du différend. Mais nous le répétons, nous ne faisons que résumer un côté du débat, sans nous prononcer en rien.

INSTITUT CURTO.

Soirée littéraire et musicale.

—1883—

Ce soir, mercredi 13 juin, à la Salle Grunewald aura lieu la Soirée Littéraire et Musicale Annuelle de l'Institut Curto.

Qu'y faire ? Nous avons toujours eu, nous avons et aurons toujours un faible pour ce nom où déjà il y a selon nous de la musique, tant il nous semble doux. Et qui donc à ce sujet nous jetterait la première pierre ? En effet ce n'est point seulement le nom d'un ami de longue, longue date, des bons et des mauvais jours, des mauvais surtout, dirons-nous ; ce n'est pas seulement le nom d'un fidèle dont l'affection se bonifie en vieillissant, comme le vin, et, au contraire du vin, acquiert force nouvelle avec les années, c'est aussi celui d'un artiste de haut mérite, et dont la caractéristique saillante est la puissance sympathique.

Donc chaque fois que nous retrouvons ce nom attaché à quelque entreprise artistique ou autre, nous ne pouvons nous défendre d'y prendre aussitôt un vif intérêt.

Pour cette fois nous sommes bien en face du nom, mais non de la personne même dont nous parlons. C'est de Madame et non de Monsieur Curto qu'il s'agit ici ; donc l'ami Curto voudra bien aujourd'hui déloger du premier rang et se relégoer au second plan.

N'est-ce pas le moins—un jour l'an—qu'on rende justice à Mme Curto, cette jeune femme chez laquelle l'énergie le disputa à l'intelligence, et qui, alors que tout paraissait lui être obstacle, alors qu'elle avait à redouter des concurrences redoutables en effet, alors qu'elle avait presque tout à bâtir de ses mains, mais, c'est mieux résolument à l'œuvre et a bâti vite et solidement, comme une romaine.

Nous qui portons à Mme Curto la plus sincère amitié et le plus profond respect, nous avons vu s'engager cette lutte, nous l'avons vue se poursuivre, nous avons mesuré les périls, compté les batailles et les victoires, et maintenant que celles-ci sont presque de tous les jours, nous avons bien le droit d'envoyer notre applaudissement à ceux qui s'élèvent.

Quand on n'a pas précédemment une bonnaxe à sa disposition, quand on n'a pas l'appui des capitalistes, des nababs, et qu'il faut édifier par ses uniques ressources, le labeur est ardu, croyez-le ; si ardu, qu'il exige presque toujours la force et la volonté, la fermeté soyeuse d'une femme pour persévérer, malgré tous les déboires, toutes les apretés du chemin.

Apretés et déboires n'ont pas manqué à Mme Curto ; mais, en dépit de ceux-là et peut-être même surexcité par eux, elle est arrivée.

Maintenant lorsqu'elle se reporte au jour inquiétant des débuts, quand elle revoit par la pensée toutes les incertitudes, tous les troubles de cette première heure, et qu'elle mesure du regard la route parcourue, elle doit en vérité être fière de son œuvre, elle doit s'applaudir de n'avoir pas fléchi.

D'année en année son Institut grandit ; à chaque examen les familles peuvent constater des résultats qui sont indéniables ; elles ont là le témoignage éclatant des capacités de la Directrice et de la compétence de tous les professeurs qui l'entourent—corps enseignant choisi avec tous les soins, qui se recommande par le savoir, la méthode, l'expérience, le cœur surtout.

Et ici nous permettrons bien à l'ami Curto de reparaître à ce premier rang dont nous l'écartions tout à l'heure, car pour ajouter encore à la réputation de l'institution que conduit sa femme avec tant de sûreté de main, il s'est chargé là de l'enseignement musical.

Or tous savent les l'enthousiasme toujours ardent, toujours juvénile de l'artiste qui pourra arriver, comme Auber, à avoir quatre fois vingt ans, mais jamais quatre-vingts ans. Eh bien, juges si cet enthousiasme doit s'affirmer, quand il s'agit de travailler à la consolidation de la création de celle qui est la compagne du foyer ; juges s'il prodigue à ses pensionnat favori ses ressources de professeur, sa connaissance du traitement des voix ; hygiène d'une importance sans seconde qu'on peut négliger, oublier.

La encore il cherche si il trouve. Oui, et quand une voix est trouvé il faut voir avec quels soins, avec quel amour il la cultive. Artiste dans tout son être, c'est pour lui une joie immense de rencontrer une nature chez laquelle il découvre le germe du beau, l'étincelle qui fera tout à l'heure être rayon. En présence d'une pareille découverte, Colomb, nous voulons dire Curto oublie toutes déceptions, s'il en a, et la pensée de Chénier doit lui revenir à l'esprit :

"S'il est des jours amers, il en est de si doux."

Ainsi grâce à elle, grâce à ses aides, grâce à son mari dont les brillants éléments ont été cités dans les deux mondes, Mme Curto a fondé et a assis sur des bases désormais très solides l'un des établissements d'éducation les mieux entendus, les plus recommandables dans sa sphère, qui soient à la Nouvelle-Orléans.

Seulement, car il y a un *seulement* comme dans *Les Faux Bonshommes*, Mme Curto, nous ne le lui cacherons pas, a un défaut capital, un défaut que nous avons mille fois signalé, dont elle nous semble parfois incorrigible. Ce fait est sérieusement regrettable, car ce défaut est l'un des pièges chez eux qui s'ordonnent au public, qui en sollicitent l'appui.

Il nous en coute, nous qui sommes bien sincèrement son ami, il nous en coute d'avoir à venir gâter ainsi nos éloges, mais l'intérêt que nous lui portons, nous fait précisément un pénible devoir de cette franchise, et désunons-nous prodiguer un mouvement de mauvaise humeur chez Mme Curto, nous lui dirons que ce défaut, dont il faut à tout prix se défaire, c'est, l'écrirons nous, c'est... la modestie.

Voilà qui est infiniment plus grave qu'on ne pourrait le supposer, à une époque où tant et tant de bêtitres s'acclament et se proclament. Nous savons bien que la présomption est grotesque et fanfaste souvent ; mais, si nous avions à nous prononcer là-dessus, nous dirions sans hésiter que, dans la plupart, l'excès d'amour-propre est infiniment moins nuisible que l'excès de modestie. Malheur à celui qui, de ses propres, de ses naïves mains, met le boisseau sur la lumière qu'il fait ; il est toujours à craindre que tôt ou tard il ne se retire de cette cachette.

Nous voilà arrivé à notre huitième feuillet, et nous ne vous avons pas encore dit, ce nous semble, ce qui surtout a motivé ces lignes. Que voulez vous ? Nous l'avons écrit au début, et nous le répétons, ce nom de Curto nous attache invariablement et nous pour quelques lignes silles.

Ce que nous voulions simplement noter, c'est l'Exhibition de ce soir, et nous y arrivons fait-ce par le chemin des écoliers. Pourquoi pas, au fait ; ne s'agit-il pas d'École ?

Donc ce soir l'auditoire qui se pressera au Grunewald Hall, pourra constater de nouveau quelle excellente direction est donnée aux études de toute autre grande ville. Et maintenant, seront l'éloge décisif, la réclame vivante et consciencieuse de l'éminente Directrice d'abord, de l'artiste si élevé dont elle porte le nom, et enfin des professeurs qui les entourent.

Nous nous ferons un plaisir d'assister à cette fête littéraire et musicale.

L. P. C.

"Brown's Iron Bitters" ne sont plus une boisson vendant dans les tavernes, mais un tonique sûr et non alcoolique, utile en tout temps et dans toutes les saisons.

SOULÉ COMMERCIAL COLLEGE.—Les Exercices et l'Exhibition de fin d'année de cette très remarquable institution auront lieu le vendredi, 29 juin, à 11 heures du matin, à la Salle Grunewald.

Le collège fondé par M. Soulé existe depuis 1856, et cette période de 27 ans a été pour lui une période non interrompue de succès qu'il se propose de poursuivre avec la même obstination. Les sujets qu'il produira cette année encore prouveront éloquemment qu'il a droit à pareille prétention.

Non seulement M. Soulé demeure fidèle à sa devise : "*Scientia est potentia*," mais encore il consacre à fond le côté pratique d'une éducation, et tous ses soins tendent à faire de ses élèves des hommes capables d'être utiles à la société, de s'y frayer un chemin dès qu'ils ont laissé les bancs de la classe.

Le lot de $150,000 de la loterie de la Louisiane a été gagné, hier, à la Nile-Orléans et à Raleigh, Caroline du Nord.

CONYERS, GA.—Le Dr W. H. Lee dit "Brown's Iron Bitters" sont un bon médicament et beaucoup de personnes en font usage ici."

Les chemins de fer à navires.

UNE LETTRE A "L'ABEILLE" SUR CE SUJET.

Paris, le 20 mai 1883.

Monsieur le directeur de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, Etats-Unis.

Il y a deux ans, dans votre No du 21 septembre 1881, parut un article relatif aux chemins de fer à navires, qui fut répété par plusieurs journaux d'Europe et d'Algérie, notamment *Le Petit Algérien*. Il s'agissait du projet présenté par le capitaine Eads, pour la traversée de l'isthme de Panama ; le mérite de cette invention lui était attribué. Sur mes observations, dans son No du 16 octobre, *Le Petit Algérien* faisait une première rectification, et les choses en étaient restées là, quand, dans son No du 3 mai 1883, le *Courrier des Etats-Unis* vient de publier l'entrefilet suivant, reproduit par plusieurs journaux de France, notamment le *Moniteur des Intérêts Maritimes*, à Paris.

"Le *Telegram* rapporte que l'inauguration officielle des travaux du chemin de fer *inventé par le capitaine Eads* est destiné à transporter les navires de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, et vice versa, à travers l'isthme de Tehuantepec, a eu lieu lundi dernier, 30 avril, à Minatitlan, en présence du ministre fédéral des travaux publics, et des autorités fédérales et provinciales. Le ligne de chemin de fer du capitaine Eads aura 150 milles de long et s'étendra de Minatitlan, sur le Golfe du Mexique à Salina Cruz, sur le Golfe de Tehuantepec."

Cette fois nous sommes en présence d'un fait accompli, c'est pourquoi je me permets de faire appel à votre impartialité pour rendre à chacun ce qui lui est dû. Nous applaudissons de grand cœur à la hardie tentative que favorise le gouvernement mexicain, et nous souhaitons bonne réussite aux travailleurs intelligents qui viennent de se mettre à l'œuvre, mais l'invention du chemin de fer à navires n'appartient pas au capitaine Eads ; cette idée est essentiellement française, et nous devons en revendiquer la paternité par simple question d'amour-propre national.

Le 25 décembre 1855, M. Gatineau, né à Versailles le 10 avril 1807, faisait dépôt pour prendre date, au Tribunal de Commerce de cette ville, d'un mémoire ayant pour titre : "Aperçu et abrégé du projet pour le transport des navires de toutes forces, avec leur chargement et agrès, par voie ferrée et machines à vapeur, applicable dans un grand nombre de circonstances et usages désignés."

Il serait trop long de donner ici le détail de cet exposé ; toutefois on peut rapidement dire de ce projet que le moyen à transporter par cette d'un procédé aussi simple qu'ingénieux vient de lui-même se placer sur un bar et de là sur une voie ferrée composée de plusieurs lignes de rails, et qui, pour parer à toute éventualité de déformation, est comme enchaînée dans ce bar muni de roues motrices et d'autant de lignes de galets qu'il doit y avoir de lignes de rails. (Un petit modèle a été construit et se trouve chez l'inventeur, 7 rue St Honoré, à Versailles.)

Le 15 janvier 1856, ce travail était adressé à l'empereur. En août 59, les ingénieurs anglais s'en emparèrent en vue d'une application à la traversée de l'isthme de Suez, et, peut-être la première fois, M. Gatineau revendiqua la paternité de son œuvre auprès de l'amirauté anglaise.

Le projet anglais différait sur un point du projet français, et lui était inférieur en ce sens qu'il soulevait le navire pour le passer sur les rails, tandis que Gatineau procédait à l'élévation et à l'arrimage au moyen d'un glissement sur un plan incliné. Le 3 octobre 59, à la suite d'un nouvel envoi à l'empereur, avis était donné que le travail venait d'être transmis au Conseil d'Etat, enregistré sous le No 12,648, puis envoyé au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Par une lettre du 19 mars 60, ce dernier tout en déclarant le projet réalisable, demandait un supplément d'informations sur quelques détails.

Vu le genre de beau, l'étincelle qui jaillit de la direction générale des ponts et chaussées et chemins de fer, 2° au ministère de la marine, 3° au ministère des travaux publics ; enfin en dernier lieu par la commission du Génie des ports et défense nationale. Il avait été, en outre, question d'appliquer ce transport de bateaux par voie ferrée à la création du Paris port de mer.

Le 27 juin 1861, pour répondre aux objections faites par le ministère, M. Gatineau faisait à nouveau au tribunal de commerce de Versailles, dépôt d'un nouveau projet perfectionnant du projet de 1855 ; de même le 9 juillet 61 au sujet du parcours des bourbes, et le 10 septembre de la même année pour une nouvelle application en cas de guerre. En 1863, seulement, il fut informé que les grandes dépenses qu'entraînerait l'exécution de son projet devaient en faire ajourner l'exécution.

L'année précédente M. de Champeville et M. de Peydt, chef de l'exploration scientifique de l'isthme de Darien, avaient demandé à M. Gatineau communication de son travail en vue de l'exécution d'une voie de pénétration entre les deux océans. On sait qu'il ne fut pas donné suite à cette idée.

La pensée de transborder les navires d'une mer à l'autre, avec tout leur chargement, fut abandonnée, et, dès lors, considérée, car en 1872, M. Sabatier, ingénieur civil, ex-ingénieur en chef de l'arsenal de Toulon, publiait une brochure où il préconisait la traversée de l'isthme par un chemin de fer à navires. Son projet était un dérivé de celui Gatineau. Son travail intitulé de Navy bay à Panama, suivant à peu près la ligne du chemin de fer d'Aspinwall. Cet ingénieur reproposait le transbordement en plus comme trop long.

Comme vous le voyez maintenant, Monsieur, vingt-cinq ans avant le capitaine Eads un Français avait conçu l'idée du transport des navires par voie ferrée, et depuis au moins vingt ans, on avait pensé à se servir de ce moyen pour traverser l'Amérique Centrale.

Permettez que l'*Abeille* de la Nile-Orléans accueillera mon réclamation avec autant d'impartialité que les journaux de France, et vous remercient d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

E. SERSOUAL,
Ancien officier d'infanterie de marine, membre de la Société des Etudes maritimes et coloniales et du comité de défense des intérêts français d'outre-mer,
70 Avenue de Villiers, Paris.

Voici quelques renseignements de statistique sur les propriétés bâties à Paris.

Le nombre des maisons dans la capitale s'élève à 76,129 comprenant 338,939 locaux consacrés à l'industrie et 699,175 locaux consacrés à l'habitation. De ces derniers, 441 seulement représentent une valeur locative de 20,000 fr; 3,482 de 6,000 à 10,000 fr.; 16,977 de 2,000 à 6,000 fr.; 22,655 de 1,500 à 2,000 fr.; 6,351 de 1,250 à 1,500 fr.; 17,789 de 1,000 à 1,250 fr.; 22,265 de 750 à 1,000 fr.; 63,504 de 500 à 750 fr.; 77,046 de 300 à 500 fr.; enfin 542,775 qui une valeur locative inférieure à 300 fr. Le plus grand nombre de ces locaux (53,776) se trouve dans le 11e arrondissement.

La valeur totale des locaux d'habitation atteint la somme énorme de $349,545,916 f.

La question de la viande fraîche.

BUREAU DE LA CRESCENT CITY Live Stock Landing and Slaughter House Co., 30 rue Carondelet, Nile-Orléans, 11 juin 1883.

Cette Compagnie croit devoir établir certains faits au sujet de l'introduction sur le marché de la Nile-Orléans de la viande conservée au moyen du froid et de la ligne de conduite qu'elle observe à ce sujet, afin de mettre fin aux assertions erronées dont elle est constamment l'objet, et de vérifier si la Compagnie Victoria est en mesure d'approvisionner la Nile-Orléans d'une quantité de viande fraîche suffisante pour la consommation de ses habitants.

Cette compagnie n'a rien fait pour empêcher que la viande conservée au moyen du froid fût introduite ici ; elle n'a fait valoir aucun privilège ni institué de pesche ; elle croit que ces choses doivent être laissées à une concurrence loyale et franche, et que si les éleveurs du Texas peuvent approvisionner la Nile-Orléans de viande fraîche de meilleure qualité et à meilleur marché que nos propres bouchers, il ne conviendrait pas que cette compagnie intervînt et employât des moyens judiciaires pour triompher de ses rivaux. Elle croit que le débat doit être restreint aux bouchers de la Nile-Orléans et à leurs concurrents du dehors.

Il y a plus d'un mois que la viande conservée au moyen du froid nous vient du Texas, et l'approvisionnement n'a jamais encore dépassé un abattage de 60 têtes d'animaux dans les parcs de Victoria. Il est vrai qu'il arrive parfois ici plus de viande à certains jours, mais le surplus est destiné à combler le déficit des jours précédents. Une investigation qui a eu lieu établit le fait qu'il ne saurait être abattu dans les parcs de Victoria, pour être conservés au moyen du froid, plus de 60 à 70 têtes de bétail par jour, et que les wagons réfrigérateurs suffisent tout juste à transporter ici cette quantité de viande.

Tel étant le cas, et l'approvisionnement de Victoria étant limité à 60 têtes de bœuf par jour, il est évident que si l'on n'en abattait pas ici ou que si l'on n'en recevait pas d'autres points, des centaines de têtes de bétail manqueraient à la consommation de la Nouvelle-Orléans. Ne sait-on pas que l'abattage dépasse souvent 500 têtes de bétail par jour pour répondre à la consommation de la ville ? Supposez que quelque accident de chemin de fer empêche l'arrivée des trains à la Nile-Orléans, pendant quelques jours. Que deviendrions-nous ? Et pourtant nous voyons les directeurs de la "Texas Continental Meat Company" télégraphier et écrire au Texas qu'il n'y a pas à la Nile-Orléans de marché aux bestiaux, et que les éleveurs doivent envoyer leurs bœufs à Victoria pour y être vendus, abattus, et expédiés ensuite à la Nile-Orléans. Elle insinue qu'elle a le monopole de notre marché, et cela en présence de ce fait patent que les parcs de Victoria ne peuvent pas fournir la dixième partie de la viande fraîche dont nous avons besoin ici.

L'effet des bruits mis répandus fut tout d'abord de diminuer ici l'arrivée de bestiaux à la Nile-Orléans ; mais quand on est plus tard à quoi s'en tenir au Texas, les envois redeviennent fréquents. Après l'abattage depuis quelque temps est il assez considérable et même plus considérable qu'avant l'introduction sur notre marché de viandes conservées au moyen du froid.

Ce n'est pas tout. La viande arrivant de Victoria n'est que la carcasse de l'animal abattu. Elle n'est pas accompagnée de foie, de cœur, des parties abattues, des cornes, des sabots, de la cervelle, des intestins, etc., qui entrent dans la consommation quotidienne de la population. En outre, les peaux et le suif, qui constituent une partie des profits des bouchers à la Nile-Orléans, restent à Victoria.

Il est donc évidentque si nous comptons sur Victoria pour notre approvisionnement, nous serons grandement désappointés, et la population de la Nile-Orléans se trouvera privée de viande de boucherie. Si cependant la proposition des parcs de Victoria s'accroît, nous aurons à nous demander si les habitants de la Nile-Orléans doivent se soumettre à un monopole étranger qui contrôlerait, au moyen de ses wagons, la quantité de viande de bœuf dont notre marché devrait être pourvu et nous mettrait ainsi à la merci d'une corporation étrangère qui élèverait naturellement ces prix proportionnellement à la rareté de la viande. Cette rareté, elle pourrait la calculer d'une manière certaine, car, possédant le contrôle du marché, il lui serait aisé de suspendre pendant un jour ou deux les envois de viande, ce qui déterminerait une hausse énorme dans les prix. Dans les circonstances, et si elle n'accroît pas ses parcs, elle est absolument hors d'état d'approvisionner notre place.

Il convient de dire que jamais la compagnie n'a eu l'intention de tuer les animaux pour la nourriture humaine. Ça été laissé aux bouchers qui se servent de ses bâtisses et qui lui paient une faible somme ; et il est indubitable, qu'aucun boucher ne pourrait abattre ses bestiaux à aussi peu de frais qu'aux abattoirs de la compagnie, eût-il ses propres abattoirs quelles que soient leurs installations et leur situation. Il se pourrait qu'un boucher, dont le capital se composerait d'un couteau et d'une corde, abattît ses animaux sur sa propriété à des frais moindres que ceux qu'il paie à la compagnie ; mais il faudrait que les animaux fussent tués dans des cours particulières de la ville de la Nouvelle-Orléans, ce qui serait en violation des ordonnances sanitaires et qui mettrait en danger la salubrité publique. Un tel état de choses ne saurait donc être toléré dans aucune communauté civilisée, car il est bien établi que l'abattage des animaux se doit faire dans certaines loc lités et conformément à des règlements et à des restrictions qui interdisent de le faire la plus absolue tout idée de tuer les animaux en des endroits et en des localités qui ne seraient pas convenablement préparées et sous la surveillance des autorités sanitaires et de police.

Cette compagnie déclare sans hésitation qu'elle est parfaitement désireuse de la vente de la viande des animaux tués ; qu'elle n'a aucun intérêt quant au prix auquel elle se débite ; qu'elle ne s'est jamais occupée du commerce des viandes fraîches ; que les portes de ses abattoirs sont ouvertes à tout venant moyennant une faible compensation fixe de 1 pour cent de la valeur de la viande ; qu'elle n'a jamais eu d'autre désir que celui de faire bénéficier la communauté pour la protection de laquelle elle a été fondée ; et elle déclare en outre—fait acquis à l'histoire—qu'il a toujours été impossible de restreindre l'abattage des animaux en une localité convenable jusqu'au jour de l'incorporation de cette compagnie. Lois après lois furent passées, mais de nul effet, dans le but de restreindre l'abattage des animaux dans de certaines limites de la ville de la Nouvelle-Orléans ; et ce n'est pas avant que la compagnie soit revêtue de pouvoirs, que la loi a pu être mise en vigueur et que la salubrité de la ville de la Nouvelle-Orléans n'en ait trouvée considérablement améliorée.

La première conséquence résultée de l'introduction de la viande conservée dans des réfrigérateurs a été d'amoindrir les envois sur notre marché d'animaux en nombres suffisants ; mais dernièrement, les marchands ont surmonté leurs appréhensions, et le marché se trouve aujourd'hui abondamment pourvu et le sera indubitablement à l'avenir ; sans quoi, s'il devient nécessaire, à Boeheit de fournir un approvisionnement suffisant de viande bonne, saine, à bas prix, la compagnie se verra forcée, à regret, de pourvoir aux moyens de prendre des animaux à abattre, afin que tout le monde puisse obtenir de cette compagnie des animaux sur vie qui auront subi l'examen voulu. De cette façon, le pauvre pourra acheter ici la viande fraîche à un prix aussi modique que dans tout autre part des Etats-Unis, et nous pouvons ajouter que dans l'intérieur de toute autre grande ville.

En agissant ainsi, la compagnie est sûre par le désir de protéger les citoyens contre les monopoles des autres lieux ou les commissionnaires de spéculateurs et d'étrangers ; aussi, de faire valoir les industries locales mises en péril par des individus qui n'ont aucun intérêt à